

M. BLAKE: Veuillez vous expliquer.

M. WILLIAMS: M. l'Orateur, d'après la loi telle qu'elle est aujourd'hui, ces sociétés permanentes de construction ne peuvent faire de placements que sur les débentures de corporations municipales et de réserves des écoles. Mon bill est très court, et a simplement pour objet de leur permettre de faire des placements sur les valeurs d'autres corporations autorisées.

M. BLAKE: De toutes corporations quelconques?

M. WILLIAMS: De toutes autres corporations.

M. BLAKE: Toutes corporations?

M. WILLIAMS: Toutes corporations.

Je présume que le bill sera déféré au comité des banques et du commerce, où l'on pourra le discuter à fond.

Le bill est lu pour la première fois.

TIMBRES DE BILLETS.

M. IVES demande si l'on peut encore se procurer des timbres de billets pour apposer sur des billets ou lettres de change faits avant l'abrogation de la loi qui ordonne l'apposition de tels timbres, et si oui, où peut-on se les procurer?

Sir JOHN A. MACDONALD: M. l'Orateur, je me suis informé de la chose et j'ai appris qu'il restait encore quelques timbres de billets en mains.

La question de savoir si le gouvernement peut légalement les mettre en circulation est soumise au ministre de la justice.

DÉPOT.

M. CASGRAIN demande si c'est l'intention du gouvernement de construire un dépôt quelconque à la station Elgin, sur le chemin de fer Intercolonial.

Sir CHARLES TUPPER: Je suis en mesure de dire, M. l'Orateur, que cette question est sous considération.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TABAC CANADIEN.

M. BOURBEAU demande si c'est l'intention du gouvernement de modifier la loi et les règlements concernant la vente en détail du tabac canadien en feuilles?

Sir LEONARD TILLEY: M. l'Orateur, je dirai à l'honorable député que les intentions du gouvernement à cet égard seront communiquées à la Chambre lorsque les résolutions relatives au tarif seront soumises. La chose est impossible avant cela.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION SUR LA RIVIÈRE YAMASKA.

M. DUPONT demande si c'est l'intention du gouvernement de faire continuer, dans le cours de l'été prochain, les travaux d'amélioration sur la rivière Yamaska, de manière à rendre cette rivière navigable depuis son embouchure jusqu'à la ville de Saint-Hyacinthe. Si oui, quelle somme le gouvernement entend-il dépenser pour ces travaux dans le cours de l'été prochain?

Sir HECTOR LANGEVIN: J'ai l'honneur d'informer l'honorable député que c'est l'intention du gouvernement de continuer les travaux qui ont été commencés. Quant à la somme qui sera demandée au parlement, les estimés qui s'en sont mis devant la Chambre durant cette session donneront la réponse que je ne puis donner maintenant,

PROCÈS DE JULIE BOISVERT.

M. CURRAN demande si le gouvernement a pris quelque action relativement à la requête signée par environ quinze mille citoyens de Montréal demandant une enquête sur le procès de Julie Boisvert, trouvée coupable de meurtre, ou si le gouvernement se propose de prendre action à cet égard.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je répondrai à mon honorable ami le député de Montréal-Est, qui m'a aussi parlé à ce sujet, que le gouvernement a pris action, qu'il s'est enquis de l'événement, et qu'il a déjà reçu un rapport sur cette affaire.

CHEMIN DE FER D'EDMUNSTON A LA RIVIÈRE-DU-LOUP.

M. GRANDBOIS demande si quelque compagnie de chemin de fer s'est prévalu des avantages offerts par le statut du Canada, 45 Victoria, chapitre 14, qui accorde une subvention de \$3,200 par mille au chemin de fer projeté d'Edmunston à la Rivière-du-Loup ou la Rivière-Quelle?

Sir CHARLES TUPPER: Aucune compagnie n'a encore demandé la subvention en question.

QUAI DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI.

M. CASGRAIN: Est-ce l'intention du gouvernement de construire, l'été prochain, le prolongement du quai de Saint-Jean-Port-Joli, suivant le vote de deniers à cette fin à la dernière session du parlement?

Sir HECTOR LANGEVIN: J'ai l'honneur de répondre à l'honorable député que mon département s'occupe actuellement de cette affaire.

VENTES OU LOCATIONS DE TERRAINS HOUILLIERS.

M. BLAKE: Je demande un état de toutes offres d'achat ou de location de terrains houilliers, de toutes correspondances ou rapports non encore soumis relatifs à des locations de terrains houilliers dans le Nord-Ouest, ainsi qu'un état des paiements faits en vertu de telles locations de terrains houilliers.

Je vois par les journaux que les honorables députés ont changé considérablement, sur quelques points, les règlements concernant les terrains houilliers, et je présume que les règlements nouveaux seront soumis à la Chambre conformément au statut. C'est pourquoi je ne fais pas de motion pour les avoir; mais il importe, en vue des changements projetés, qui sont très sérieux, que nous sachions, avant d'être appelés à juger si les nouveaux règlements doivent être adoptés, tout ce qui s'est fait sous les anciens règlements, et particulièrement que nous connaissions les locations de terrains houilliers déjà accordées, et l'étendue de ces terrains.

La motion est adoptée.

REMISE DE DROITS AUX FABRICANTS CANADIENS.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

M. BLAKE: Je demande copie de toute correspondance, rapports et arrêtés du conseil, qui n'ont pas encore été soumis, relativement aux remises de droits, en faveur des fabricants canadiens, sur des articles requis par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; de toutes demandes pour obtenir ces remises de droits et de toute correspondance à cet effet; un état des calculs sur lesquels